

Département de l' Eure

Commune de VAL-DE-REUIL

Lotissement "DOMAINE DES NOÉS"



Maître d'ouvrage : Altitude Lotissement

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de VAL DE REUIL

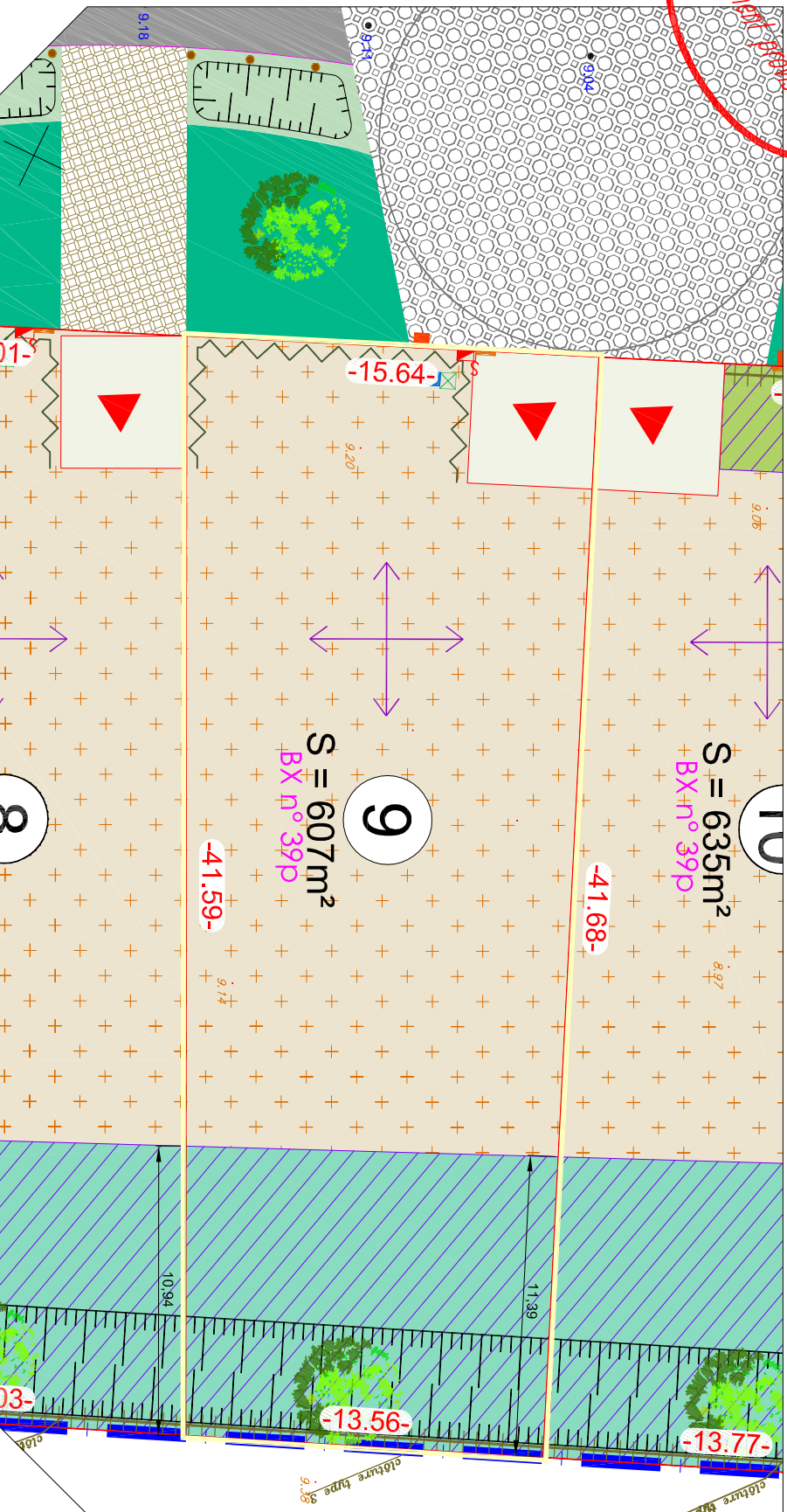
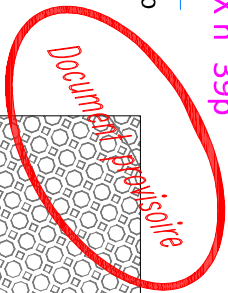
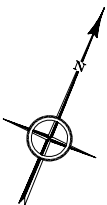
ALTIUDE LOTISSEMENT

Lotissement "Domaine des Noés"

Plan de vente et de bornage : Lot n° 9

Section BX n° 39P

Echelle 1/250



LEGENDE

	: borne cadastrale		ACCÈS AUX PARCELLES PRIVÉES
	: borne nouvelle		localisation obligatoire de l'entrée charretière (zone d'accès privé/ non clos)
	: cotation parcellaire (m)		localisation obligatoire de l'accès véhicule au lot (garage)
	: cotation altimétrique du terrain naturel avant travaux (m)		IMPLANTATION DU BÂTI
	: cotation altimétrique projet (m)		implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m
	: référence cadastrale		Dispositif de clôture selon détail B
	: limite de la zone bleue du PPRI		Implantation de la façade principale en retrait dans une bande de 2 à 5m
	: parcelle d'habitation en lot Bure (moyenne 330m²)		zone d'implantation limitée à des constructions
	: parcelle d'habitation de maison sociale (moyenne 350m²)		zone non aedificandi
			zone de constructions comprenant un traitement de façade en bois
			sens obligatoire de faïçage principal
			TRAITEMENT PAYSAGER
			bande paysagère à l'interface avec les rues de l'Eure
			obligatoirement plantée selon le plan de végétation renseignée dans le règlement
			bande paysagère dédiée à la gestion hydraulique à l'interface avec la zone ou sud
			obligatoirement plantée selon le plan de végétation renseignée dans le règlement
			TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ
			dispositif de clôture de type 3
			dispositif de clôture de type 1 comprenant plantations
			dispositif de clôture de type 2 comprenant plantations
			dispositif de clôture de type 3
			plantation d'une bande de vivaces obligatoire selon palette végétale, à l'interface entre deux accès d'entrée charretière
			TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ
			: branchement eaux usées
			: branchement télécom
			: branchement élec. B, T
			: branchement eau potabile
			: branchement gaz

Se référer au règlement écrit (pièce PA10 du Dossier de Permis d'Aménager)

A GÉOMÈTRE
GÉOMÈTRE-EXPERT
Maxime Lecheur
Maxime LECHEUR, B.T. 22
27100 VAL DE REUIL
Tel: 03 32 40 65 13 Fax: 03 32 36 59 91
Courriel: maxime@geometre-expert.fr

Planimétrie réalisée ou système RG93 GC49
Altimétrie réalisée ou système NGF IGN69

Nota : le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux, les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.
Nota : lot 9 inclus intégralement dans la zone bleue du PPRI

GÉOMÈTRE - EXPERT
FOHIER n° 140619.dwg
le 28/06/2016